



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

N°17
23/07/2019



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°17 du 23/07/2019 »

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 32** – Pré-fermeture de la grappe.

Mildiou

- **Risque de contamination faible, sauf orages.**

Oïdium

- **Risque élevé, mais sensibilité des grappes en baisse.**

Black-rot

- **Risque fort, conditions défavorables.**

Eudémis

- **Pic du vol de 2^{ème} génération, 1^{ères} pontes.**

Cochylis

- **Vol terminé.**

Flavescence dorée

- **Troisième traitement : du 29 juillet au 23 août.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

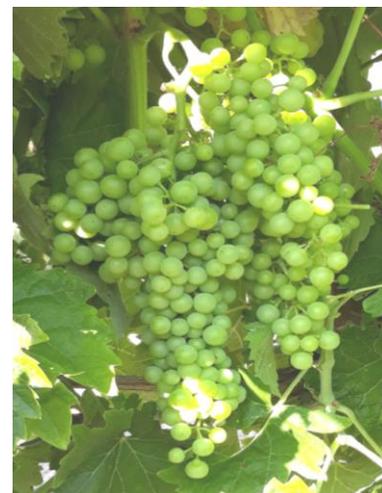
La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).



Phénologie

Le stade moyen calculé est de 32.4 (pré-fermeture). Certaines grappes ont atteint le stade fermeture, alors que d'autres sont encore au stade "taille de pois".

La longueur moyenne des rameaux est de 160.1 cm (+5.4 cm depuis la semaine dernière) et le nombre de feuilles par rameau est de 20.7 (+0.5 feuille depuis la semaine dernière). Les apex de la plupart des rameaux sont secs, stoppant ainsi leur croissance.



Ugni blanc - stade 32 (pré-fermeture de la grappe)

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures de la semaine passée ont légèrement baissé, avec 21.8°C en moyenne.

Pluies

Sur la semaine passée, le réseau de stations météo a enregistré 1,7 mm en moyenne, avec 0 mm dans le sud des Charentes et un maximum de 6,6 mm à Javrezac.

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent encore de la chaleur pour cette semaine (15-24°C pour les minimales et 36-40°C pour les maximales) avec une possibilité d'averses orageuses localisées vendredi 26 et samedi 27 juillet.

Maladies

→ Mildiou

Observations

L'évolution du mildiou est progressive cette semaine, et s'intensifie sur grappes. La fréquence de ceps touchés atteint 67 % (contre 62% la semaine dernière). La fréquence d'attaque sur feuille passe de 33 à 38 %, avec 8 % d'intensité (contre 6,6 % la semaine dernière).

La fréquence et l'intensité du rot brun augmentent : 44 % des grappes sont à présent touchées dans les témoins, contre 34 % la semaine dernière. Dans de nombreuses parcelles, cette fréquence sur grappe atteint 70 à 95 %. L'intensité d'attaque des grappes est de 11 % en moyenne, contre 6,8 % la semaine dernière (allant de 0 à 60 % à Saint Même Les Carrières).

Toutefois, certaines parcelles témoins sont toujours très faiblement touchées par le mildiou (notamment Arthenac, Bouteville, Burie, Chérac, Nercillac, Sainte Marie de Ré, Siecq, Salles d'Angles, Saint Dizant du Gua).

Les parcelles de référence (traitées) sont toujours peu touchées. Près de la moitié d'entre elles présente du mildiou, avec des fréquences sur ceps et sur feuilles faibles à modérées (10 % des ceps touchés en moyenne et 4,2 % des feuilles). La fréquence sur grappes est faible : 1,5 % en moyenne, avec une intensité inférieure à 0,2 %.



Rot brun et Mildiou sur feuille- TNT de Roulet Saint Estèphe
(Crédit photos S. Debuissy – CA16)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel a poursuivi sa baisse sur le vignoble. A ce jour, 83 % de nos points de simulation présentent un risque potentiel très faible à faible contre 17 % avec un risque potentiel fort à très fort.

Des nouvelles contaminations ont été enregistrées sur le littoral, l'ouest et le cœur du vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a plus ou moins augmenté en fonction du risque potentiel et du cumul de pluie sur la période. Des contaminations importantes ont donc pu être enregistrées localement.

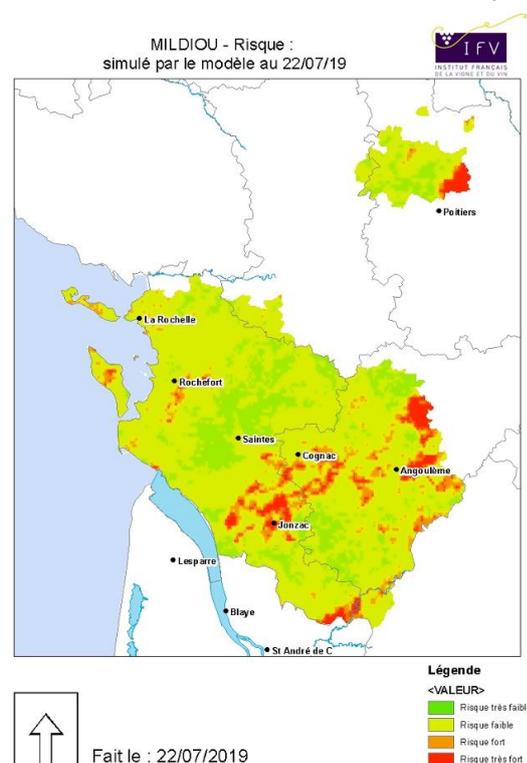
Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce 3 mm de pluie. L'hypothèse la plus humide annonce 9 mm de pluie. L'hypothèse la plus sèche annonce une absence de pluie.

Dans les trois jours à venir, le risque potentiel va poursuivre sa baisse sur le vignoble. Seule l'hypothèse la plus pluvieuse pourrait entraîner une stabilisation du risque potentiel sur le vignoble.

Aucune contamination ne devrait avoir lieu en raison des hauteurs de pluies journalières prévues très faibles et inférieures à 2 mm. Dans le cas de l'hypothèse pluvieuse, des contaminations importantes pourraient se déclarer sur les secteurs avec un risque potentiel fort à très fort.

Dans les parcelles présentant des symptômes, l'hygrométrie peut être à l'origine de contaminations par repiquage.



Evaluation du risque :



▲ **Risque de nouvelles contaminations faible, sauf orage ou parcelle déjà contaminée**

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives :

- Rogner pour éliminer les jeunes feuilles sensibles.

→ Alerte résistances

Les couples « Mildiou - QioI, QiI ou fluopicolide », soit l'amétoctradine, l'amisulbrom, la cyazofamide et le fluopicolide sont exposés à un risque de résistance. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ces bioagresseurs, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse en laboratoire (gratuit) : magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr tél 06.89.10.19.27.

Méthodes de gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires) ;
- Utiliser une **dose adaptée** ;
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible) ;
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre) ;
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale).

Le site du **réseau R4P** recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

→ Oïdium

Observations

L'oïdium s'intensifie dans les témoins : la moitié des parcelles observées cette semaine présente de l'oïdium (17 sur 35).

Les fréquences et intensités d'attaque sur feuilles évoluent lentement. Les symptômes sur grappes se confirment toutefois, avec 7,2 % des grappes atteintes contre 5 % la semaine dernière. 4 parcelles témoins sont très fortement touchées : Chérac, Sainte Marie de Ré, Rouillac et Montils (80 à 100 % des ceps touchés, et 50 à 95 % des grappes). En moyenne sur le réseau témoin, l'intensité sur grappe reste modérée (1,7 % en moyenne).

Une seule parcelle de référence est touchée (Coux, 30% des ceps touchés et 3 % des grappes). Les autres parcelles traitées sont indemnes.



Oïdium sur grappe et face inférieure d'une feuille
- Coux (Crédit photo : M. Catania - CA17/79)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort.

Des nouvelles contaminations ont été enregistrées dès 3 mm de pluie dans le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a augmenté d'une manière modérée à forte.

Dans les trois jours à venir

Aucune évolution notable n'est relevée dans les trois jours à venir. Aucune contamination ne devrait avoir lieu en raison des hauteurs de pluies journalières prévues très faibles et inférieures à 2 mm. Dans le cas de l'hypothèse pluvieuse, des nouvelles contaminations pourraient se déclarer dans le vignoble.

OIDIUM - Risque :
simulé par le modèle au 22/07/19



Fait le : 21/07/2019

Légende



Evaluation du risque :

Risque toujours fort, sensibilité des grappes de plus en plus faible.



Risque fort ; en l'absence de pluies peu de contaminations probables

Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black-rot

Observations

L'ensemble des témoins présentent du black rot sur feuilles, et la moitié présentent des symptômes sur grappes.

On ne note pas d'évolution des taches sur feuilles cette semaine, mais une augmentation des symptômes sur grappes. En moyenne 7,2 % des grappes sont atteintes contre 5 % la semaine dernière. Les parcelles de Sigogne, Graves, Juillac le Coq et Foussignac sont les plus fortement touchées (30 à 50 % des grappes). L'intensité moyenne d'attaque sur grappes reste faible (0,5 %).

On ne note pas d'évolution du black-rot dans les parcelles de référence, sur feuilles ou sur grappes.

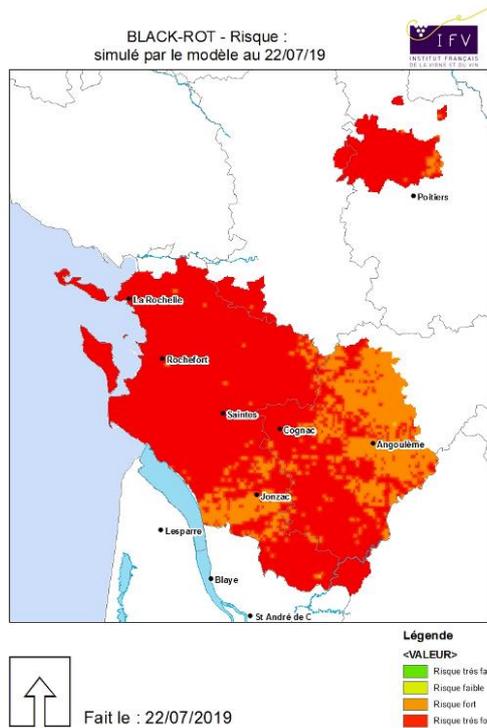
Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté majoritairement fort à très fort sur le vignoble. Des nouvelles contaminations sont enregistrées dans le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a faiblement augmenté.

Dans les trois jours à venir

Aucune évolution notable du risque potentiel ne devrait intervenir dans les trois jours à venir. Aucune contamination ne devrait avoir lieu en raison des hauteurs de pluies journalières prévues très faibles et inférieures à 2 mm. Dans le cas de l'hypothèse pluvieuse, des contaminations pourraient se déclarer localement dans le vignoble.



Evaluation du risque :
Pression parasitaire très forte, mais conditions défavorables.



Consultez la fiche « [black-rot](#) » du Guide de l'Observateur

Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble

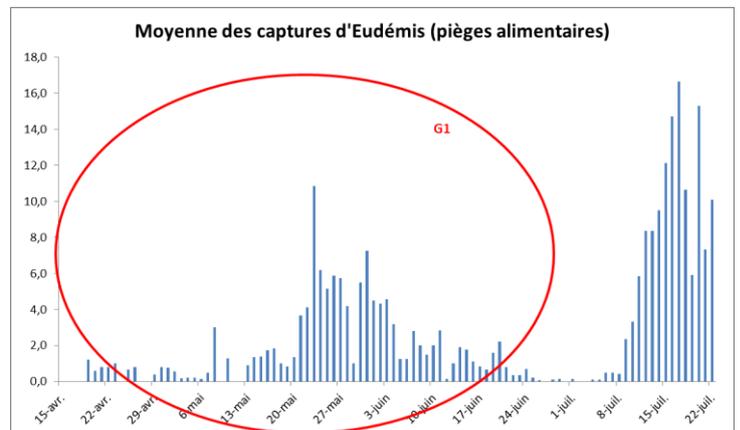
Ravageurs

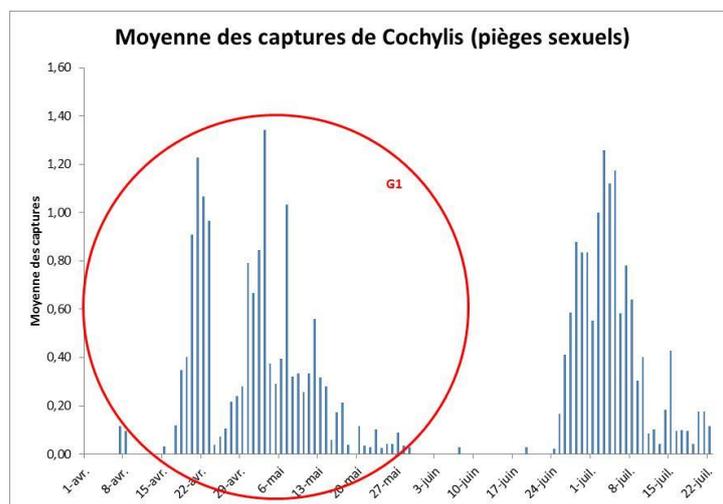
→ Tordeuses

Sur le réseau des pièges alimentaires, le pic du vol de la deuxième génération d'Eudémis est confirmé au 17 Juillet. Sur le réseau de pièges sexuels, le pic de vol est identifié au 15 Juillet. Dans les secteurs à forte pression, les toutes premières pontes ont été observées dimanche et lundi (fréquence 32 % Segonzac, 20 % Eraville, 12 % Criteuil, 6 % Juillac Le Coq).

Les températures élevées de cette semaine ne sont pas favorables à l'activité des tordeuses.

Le vol de Cochylis est terminé (voir graphique).



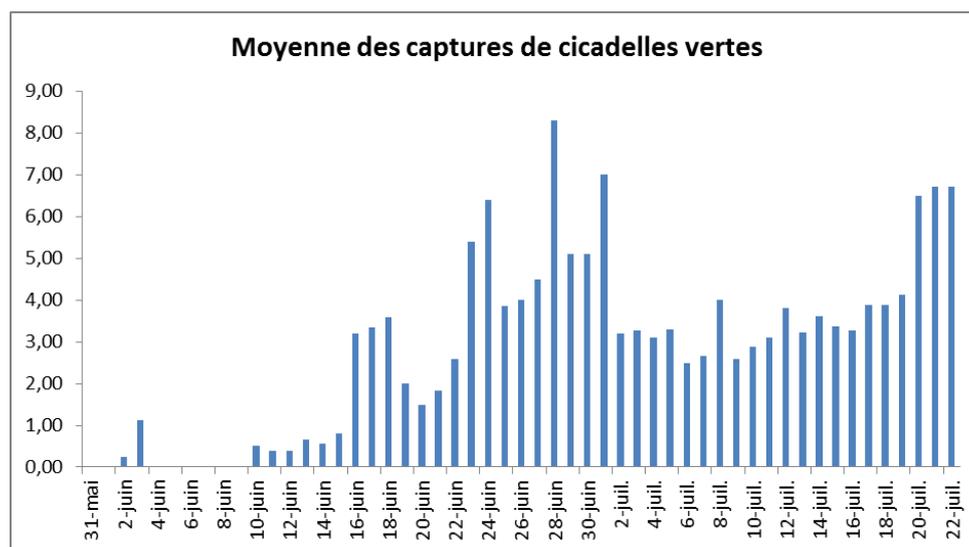


Evaluation du risque : la réalisation de comptages de pontes d’Eudémis permet d’estimer les niveaux de risque. Seuil de nuisibilité : 10 pontes pour 100 grappes.

→ Cicadelles vertes

Le vol de cicadelles vertes se poursuit (voir graphique). Cette semaine, on observe au maximum 28 larves pour 100 feuilles à Saintes. Sur les autres secteurs le nombre de larves observé est faible (< 13 larves pour 100 feuilles).

Continuez les observations de larves (seuil de risque 100 larves pour 100 feuilles observées).



Méthodes alternatives :

L’argile kaolinite calcinée joue un rôle de barrière minérale vis-à-vis des larves de cicadelles vertes. Elle rend la vigne beaucoup moins attractive, perturbe les déplacements de l’insecte, l’alimentation et les pontes. Un traitement à l’argile peut être réalisé cette semaine sur des parcelles à risque pour limiter les dégâts de fin de saison.

→ Flavescence dorée

Dans les communes à risque élevé, le troisième traitement obligatoire dans le cadre de la lutte contre la flavescence dorée doit être effectué entre **le 29 juillet et le 23 août**. En fonction du positionnement du T3, il sera important de prendre en compte le délai avant récolte de la matière active utilisée.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Effectuer les prélèvements pour les analyses de résistances**
- **En cas de forte attaque, réduire la taille des témoins mais garder suffisamment de ceps pour poursuivre les observations**
- **Continuer les suivis phénologie/croissance**
- **Continuer les relevés de pièges chromatiques et les comptages de larves de cicadelles vertes sur la face inférieure de 100 feuilles**
- **Détecter les taches de mildiou, d'oïdium et de Black rot, surveiller les grappes**
- Relever les pièges sexuels et alimentaires, et effectuer les comptages de ponte
- Enregistrer les observations dans Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".